



**Questionnaire à renseigner et à transmettre
à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer
16, rue Antoine Zattara - 13332 Marseille Cedex 3**

IMPORTANT : Pour que les observations recueillies dans ce formulaire soient prises en compte, vos coordonnées doivent pouvoir être vérifiées.

Les champs marqués d'une * sont obligatoires.

* NOM (<i>Indiquez votre nom de famille</i>)
* Prénom (<i>Indiquez votre prénom usuel</i>)
* Adresse complète (<i>Indiquez votre adresse postale complète : n° et rue, lotissement, résidence, immeuble, ... , code postal et ville</i>)
Téléphone fixe ou portable
* Votre adresse de courrier électronique (<i>Indiquez votre adresse de courriel/e-mail</i>)
* Vos observations (<i>Vos observations recueillies ici seront versées au dossier. Pour rappel, elles feront l'objet d'une synthèse qui sera rendue publique par voie électronique pendant une durée de trois mois et précisant notamment les observations dont il a été tenu compte dans la décision retenue</i>)
<p>AVIS DEFAVORABLE</p> <p>L'article 3 concernant l'emploi des gluaux a été complété par 4 paragraphes qui n'ont pour effet que de durcir les contraintes administratives et techniques relatives à cette pratique.</p> <p>Les quotas accordés, compris dans le passé entre 5 et 7 oiseaux, limitent d'eux-mêmes l'impact des prélèvements et ne justifient pas un tel déploiement réglementaire.</p> <p>Je demande donc un retour aux conditions d'emploi identiques à celles de l'arrêté de la campagne 2018-2019.</p>